

Full vacancy title : Spécialiste principal en énergies renouvelables

Location: Ouagadougou, Burkina Faso

Position Grade: PL4

Position Number: 50104474

Posting Date: 21-déc-2021

Closing Date: 20-jan-2022

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement (BAD) est la première institution panafricaine de développement, qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Elle compte 81 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté, grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, Cinq grandes priorités (High 5) dans lesquelles les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été identifiées, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE :

La Vice-présidence chargée de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte est un complexe sectoriel axé sur l'objectif prioritaire « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie » des High 5 de la Stratégie décennale de la Banque. Le Complexe vise à : i) élaborer les politiques et les stratégies dans ce domaine ; ii) fournir une solide expertise technique sectorielle aux régions, en constituant une réserve de personnes expérimentées pouvant être consultées pour leur expertise dans les transactions complexes ; iii) mettre au point de nouveaux instruments de financement ; iv) être le portevoix de la Banque, en la représentant auprès des parties prenantes externes sur tous les aspects liés à l'objectif « Éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie ». Le Complexe mettra l'accent sur les domaines que sont les systèmes d'énergie, la politique et la réglementation, les énergies renouvelables, le climat et la croissance verte.

LE DÉPARTEMENT/LA DIVISION QUI RECRUTE :

Le Département des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique a pour objectif global de promouvoir le développement des énergies renouvelables — tant à grande qu'à petite échelle - et l'efficacité énergétique avec les solutions de cuisson propres. Plus précisément, le département a pour mission de : i) faire office de guichet unique/plaque tournante pour les programmes/projets d'énergies renouvelables, d'efficacité énergétique et de cuisson propre ; ii) se concentrer sur la « promotion du développement des marchés » en mettant l'accent sur le développement de nouvelles approches ou de nouveaux domaines (par exemple, des programmes de mini-réseaux, des fonds spécifiques à un thème ou à un pays) et jouer un rôle de premier plan dans l'établissement de programmes spécifiques à une région ou à un pays ; iii) mobiliser des ressources concessionnelles dans le cadre de la structuration de solutions de financement mixte pour les projets et les programmes. Le Département abrite également le groupe de travail chargé de l'initiative « *Desert to Power* » (DtP). L'initiative DtP vise à accélérer le développement économique

de la région du Sahel par le déploiement des technologies solaires à grande échelle. Plus précisément, elle se propose de fournir de l'électricité à 16 millions de personnes en réseau et 90 millions hors réseau et de renforcer la capacité de production d'énergie solaire à hauteur de 10 GW par des interventions mixtes, publiques et privées. L'initiative couvre 11 pays (Burkina Faso, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad, Soudan). Dans un premier temps, la priorité sera accordée aux pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Tchad, Mali, Mauritanie et Niger). L'initiative DtP a pour objectif de définir et de mettre en œuvre un programme d'électrification axé sur la production d'énergie solaire, à travers notamment l'extension de l'accès au réseau électrique et aux mini-réseaux électriques pour les ménages et l'infrastructure sociale et économique et la promotion des utilisations productives de l'énergie.

LE POSTE

Le Spécialiste principal de l'énergie (pour l'initiative *Desert to Power*) sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans toute une série d'activités liées au développement, au financement et au déploiement de projets d'énergie renouvelable, notamment dans le cadre de la mission du groupe de travail DtP. Le titulaire du poste se concentrera sur : i) l'identification, la préparation et la mise en œuvre de projets bancables de production d'énergie renouvelable, y compris les technologies reliées au réseau et décentralisées ; ii) l'appui à la conception et à la mise en œuvre d'initiatives des secteurs public et privé, y compris les facilités d'investissement ; iii) le soutien aux pays membres régionaux (PMR) dans la conception de programmes d'intensification des investissements pour attirer les acteurs du secteur privé, ainsi que la mobilisation de ressources concessionnelles et la mise en œuvre de solutions de financement mixtes innovantes et iv) de manière plus large, la coordination des différentes activités entreprises dans le cadre de l'initiative « *Desert to Power* ».

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la supervision et la direction générale du Chef de division — Énergies renouvelables, le Spécialiste principal de l'énergie (Initiative *Desert to Power*) assumera les fonctions suivantes :

1. Assurer la coordination des diverses activités du groupe de travail DtP, assurer une collaboration et une communication régulières avec les partenaires internes et externes, y compris les points focaux nationaux et les membres du comité directeur, et préparer des mises à jour régulières sur la mise en œuvre de l'initiative.
2. Préparer, évaluer, négocier et superviser les projets au titre de l'Initiative *Desert to Power* au Burkina Faso et dans la sous-région. Figurent au nombre la construction de centrales solaires, les projets de transmission et de distribution, les projets d'interconnexion de transmission régionale, les projets de partenariat public-privé et les projets d'accès à l'électricité. Le titulaire devra participer activement à la supervision de la mise en œuvre des opérations liées à l'énergie dans le but d'améliorer la qualité et d'accélérer la mise en œuvre des projets.
3. Aider le Burkina Faso et les autres pays membres régionaux à structurer les programmes de développement des énergies renouvelables et d'amélioration de

l'accès à l'énergie, y compris les programmes pour les producteurs indépendants d'électricité, les mini-réseaux verts et les systèmes solaires à usage domestique, en collaborant avec les parties prenantes concernées sur les aspects de l'environnement politique et réglementaire favorable.

4. Piloter les activités de montage de projets et de développement opérationnel, en vue de constituer une réserve d'investissements en matière d'énergie durable à laquelle pourrait s'appliquer la gamme complète des instruments financiers de la BAD, y compris les financements concessionnels.
5. Contribuer à la préparation des produits du savoir et des travaux d'analyse destinés à éclairer les travaux stratégiques axés sur les pays ainsi que les nouvelles opérations dans le domaine des énergies renouvelables.
6. Entreprendre toute autre tâche que le Chef de division ou le Directeur pourrait lui confier.

COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances) :

1. Être titulaire d'au moins un Master en énergie, énergies renouvelables, ingénierie, administration des affaires ou dans des domaines connexes ;
2. Avoir une expérience professionnelle d'au moins six (6) ans dans des projets, une vaste connaissance de tous les sous-secteurs de l'énergie, y compris des technologies et des modèles opérationnels relatifs aux énergies renouvelables ;
3. Afficher une capacité avérée à interagir avec les parties prenantes des secteurs public et privé dans le domaine des énergies renouvelables, ainsi qu'à évaluer et à fournir des services de conseil technique à ces parties ;
4. Posséder une expérience en matière d'opérations des banques multilatérales ou de développement/institutions financières de développement, de préférence dans un contexte africain (condition souhaitable, mais pas obligatoire) ;
5. Démontrer une bonne compréhension du financement du secteur privé ; avoir une expérience en matière de mobilisation de ressources et de structuration de solutions de financement mixte ;
6. Justifier d'une bonne expérience en matière d'établissement et de gestion de relations avec diverses parties prenantes, notamment les organisations locales, les gouvernements et les institutions financières ;
7. Posséder une bonne expérience en matière de gestion des projets axés sur l'énergie ;
8. Faire preuve d'une connaissance approfondie des principes de gestion du cycle de projet et de la mise en œuvre des projets ;
9. Avoir de solides compétences en matière de relations interpersonnelles et de services aux clients, avec une expérience avérée dans la constitution et la gestion d'équipes ;
10. Être capable de communiquer efficacement à l'écrit comme à l'oral en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue ;
11. Savoir utiliser les logiciels courants de la Banque (Word, Excel, Access, PowerPoint) ; Avoir une bonne maîtrise de SAP.

CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI INTERNATIONAL Y AFFÉRENTES.

Full vacancy title : Spécialiste des transports en chef, PICU0

Location : Yaoundé, République du Cameroun

Position Grade : PL3

Position Number: 50076429

Posting Date: 21-déc-2021

Closing Date: 20-jan-2022

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement, qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Elle compte 81 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté, grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (*High 5*) dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été définis, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE :

La Vice-présidence chargée du secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation est au cœur de la mission de la Banque consistant à développer le secteur privé, améliorer l'infrastructure et accélérer l'industrialisation. Le complexe a essentiellement pour mission de : i) renforcer l'environnement propice au développement du secteur privé [et du secteur financier] et favorisant une croissance inclusive et un développement durable ; ii) soutenir le développement d'infrastructures fiables et durables, y compris les villes et l'aménagement urbain ; et iii) renforcer l'action sur les performances industrielles et commerciales en faveur de la transformation structurelle en Afrique. Le Complexe s'appuie sur les connaissances, le cofinancement et les partenariats pour attirer le capital privé et travailler avec les gouvernements pour réaliser le programme de développement de la Banque.

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE :

Le Département de l'infrastructure et du développement urbain (PICU) apporte son appui aux pays membres régionaux (PMR) de la Banque pour déterminer les types de prêts et de dons permettant de financer les projets et programmes de transport, ainsi que les produits de savoir hors prêt servant à élaborer et à mettre en œuvre les politiques et stratégies du secteur des transports, de même que les réformes sectorielles pour veiller à ce que les meilleures pratiques soient intégrées dans la politique, la planification, la programmation, la gouvernance institutionnelle, l'entretien et les opérations. Le Département favorise l'avancement des infrastructures et des villes en Afrique par l'élaboration détaillée

d'interventions appropriées que la Banque pourrait financer au niveau national, régional ou continental.

LE POSTE :

Le Spécialiste des transports en chef contribuera à la mise en œuvre de la vision du Groupe de la Banque pour les infrastructures en matière de transport et les services connexes ainsi que de ses domaines futurs d'intervention dans le secteur.

Le poste de Spécialiste des transports en chef vise les objectifs suivants :

1. Contribuer au développement des infrastructures de transport et du secteur dans son ensemble, notamment en renforçant et en maintenant la compréhension qu'a le Groupe de la Banque du rôle du secteur dans le développement national.
2. Conduire la Préparation, supervision et mise en œuvre les projets du secteur des transports ;
3. Coordonner le dialogue sectoriel-pays au sein des groupes de travail des bailleurs de fonds composé de partenaires au développement actifs dans le secteur des transports ;
4. Mobiliser des ressources, en particulier par le biais du cofinancement et d'autres opportunités, en vue d'activités ciblées dans le cadre du travail du Groupe de la Banque dans le secteur du transport ;
5. Collaborer avec les autorités nationales compétentes et les autres parties prenantes pour les conseiller sur les futurs investissements du Groupe de la Banque dans le secteur des transports ;
6. Collaborer avec d'autres spécialistes du secteur des transports de la région ainsi qu'avec les économistes du bureau régional pour contribuer aux efforts de gestion des connaissances afin de veiller à ce que les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de développement des transports et les approches institutionnelles/de gouvernance soient intégrés dans la conception des projets.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la supervision Directeur sectoriel ou le cas échéant du Chef de Division Sectoriel Régional, le titulaire du poste assumera les fonctions et responsabilités suivantes :

Jouer un rôle clé dans l'élaboration des politiques et stratégies pour le secteur des transports au sein de la Banque et dans les PMR en collaboration avec les organismes publics, les partenaires au développement et d'autres parties prenantes concernées.

1. Conseiller les Gouvernements sur les questions relatives aux réformes politiques et institutionnelles dans le secteur des transports, notamment dans les domaines de la planification et de la programmation, du développement des réseaux de transport, de la gestion/entretien des actifs et de la participation du secteur privé.

2. Participer et contribuer aux activités de programmation nationales et régionales (DSP et DSIR) et veiller à ce que les questions sectorielles clés et les solutions proposées soient correctement prises en compte dans les documents de programmation nationaux et régionaux qui en découlent.
3. Mener des travaux analytiques et sectoriels pour orienter et étayer l'intervention en aval de la Banque dans la conception de projets et de programmes dans le secteur des transports.

Conduire les activités pour l'élaboration d'une réserve et d'un programme de prêts pour les projets et programmes dans le secteur des transports :

1. Fournir des conseils techniques sur les projets du secteur des transports (routes/autoroutes, ports, aéroports, voies navigables intérieures et chemins de fer), ainsi que d'autres projets d'infrastructure ;
2. Identifier des projets adéquats pour financement au titre du programme de prêts du Groupe de la Banque dans le secteur des transports, et élaborer la note conceptuelle du projet précisant les principaux enjeux de développement, les objectifs des projets/programmes, les évaluations des risques, le budget et les échéanciers pour permettre à la direction de prendre des décisions ;
3. Conseiller les pays membres sur la préparation, l'organisation et la réalisation d'études de faisabilité et les aider à rédiger des termes de référence ; examiner les rapports d'avancement des études ; sélectionner les composantes qui constitueront le projet éventuel ; examiner et superviser le travail des consultants engagés par les emprunteurs au titre des projets/études.
4. Piloter la préparation et l'évaluation des projets/programmes de transport impliquant une planification générale des ressources et l'évaluation technique d'autres moyens de façonner les projets en vue d'une contribution optimale aux objectifs de développement ; préparer et traiter les rapports d'évaluation comprenant des évaluations détaillées des aspects techniques, de la faisabilité économique et financière, des sauvegardes environnementales et sociales, des questions fiduciaires, des dispositifs institutionnels, etc.

Conduire les supervisions de mise en œuvre des projets et programmes de transport ainsi que des programmes d'assistance technique financés par la Banque :

1. Superviser les projets ; jouer un rôle clé dans le suivi de l'avancement des projets ; assurer le suivi des activités de passation des marchés de biens, travaux et services conformément aux règles du Groupe de la Banque ; examiner les soumissions des emprunteurs, notamment les listes d'appels d'offres, les documents de soumission, les rapports d'évaluation des offres, les recommandations d'adjudication et les documents contractuels ; étudier et analyser les données soumises par l'emprunteur ; vérifier et approuver les contrats pour le décaissement des fonds.
2. Conduire des missions de revue à mi-parcours des projets, des missions d'examen du portefeuille sectoriel et des missions d'examen du portefeuille pays et préparer les rapports correspondants.
3. Diriger les missions de préparation des rapports d'achèvement des projets ; conseiller le Groupe de la Banque sur les leçons tirées du projet et qui guideront les futures interventions dans le secteur et dans les pays concernés ;

4. Gérer les responsabilités fiduciaires, y compris la passation de marchés, et veiller au respect des directives de la Banque et des dispositions des accords de prêt ou de don.

Piloter ou participer au dialogue sectoriel et aux activités de coordination des bailleurs de fonds :

1. Conseiller les PMR sur les exigences du Groupe de la Banque en matière de financement ; agir comme contact clé pour assurer la liaison avec les responsables gouvernementaux et le porte-parole du Groupe de la Banque dans le secteur des transports ; entreprendre des négociations sur des questions sensibles et délicates de politiques et de réformes sectorielles avec les emprunteurs et d'autres parties.
2. Assurer la coordination avec les autres partenaires au développement et les PMR en vue de la cohérence de l'approche, de l'échange d'expériences, de l'amélioration continue des pratiques et de l'intégration des engagements politiques du secteur des transports dans la gestion des projets.
3. Collaborer, le cas échéant, avec d'autres partenaires au développement du secteur des transports pour la cohérence et l'harmonisation des approches, le partage des expériences, le partenariat et le cofinancement.

Contribuer à la dissémination des meilleures pratiques dans le domaine des transports en intégrant un large éventail de questions :

1. Créer et gérer une base de connaissances sur le secteur des transports en restant au fait des dernières évolutions dans le domaine et aux enjeux liés aux politiques et à la planification, au développement institutionnel, à la conception et à la construction, au financement, à l'exploitation et à l'entretien, ainsi qu'à la réglementation.
2. Apporter un appui aux responsables des organismes d'exécution, en matière de conseils et d'expertise concernant les différents enjeux et priorités du secteur des transports, les aspects techniques des projets et les règles de procédure de la Banque, notamment en ce qui concerne l'acquisition de biens et de services et les décaissements ; et,
3. Piloter les activités relatives au plaidoyer, à la diffusion et au renforcement du savoir dans le cadre des questions liées au secteur des transports.

COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances) :

1. Être titulaire d'un Master 2 d'un diplôme en Génie Civil ou en Ingénierie des Transports, Economie des Transports, ou dans des disciplines connexes.

2. Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience dans le secteur des transports et une capacité avérée à travailler sur les aspects politiques, institutionnels et financiers des projets de transport, des infrastructures routières et de transport, de construction et d'entretien, de gestion et de passation des marchés, de planification et de programmation des travaux d'équipement et d'entretien, la connaissance de la participation du secteur privé et le lien entre développement économique et réduction de la pauvreté.
3. Expérience avérée et solide acquise dans les institutions de financement du développement dans l'identification, la préparation, l'évaluation et la supervision de projets de transport et de logistique du secteur public ou des organisations similaires ;
4. Connaissance et expérience approfondies dans la conception des politiques sectorielles y compris, l'élaboration, l'exécution, et le suivi et évaluation ;
5. Aptitude à identifier et évaluer les questions de politiques critiques et à dialoguer activement avec les gouvernements et / ou d'autres parties prenantes pour développer des solutions ;
6. Forte capacité à diriger des activités d'analyse et de conseil, y compris des études économiques et sectorielles, l'assistance technique et une formation et la diffusion des meilleures pratiques avec les pays clients ;
7. Capacité à diriger une équipe de spécialistes et à faire avancer des projets, souvent en collaboration avec d'autres partenaires ;
8. Compétences efficaces en matière de consultation et de conseil ;
9. Être capable de communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue.
10. Maîtriser l'utilisation des logiciels courants utilisés à la Banque (Word, Excel, Access, PowerPoint) ; avoir une connaissance de SAP.

CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI INTERNATIONAL Y AFFÉRENTES.

Full vacancy title: Spécialiste des transports en chef, PICU0

Location: Yaoundé, République du Cameroun

Position Grade: PL3

Position Number: 50076429

Posting Date: 21-déc-2021

Closing Date: 20-jan-2022

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement, qui œuvre pour la croissance économique et le progrès social en Afrique. Elle compte 81 États membres, dont 54 pays africains (pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté, grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (*High 5*) dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été définis, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines.

LE COMPLEXE :

La Vice-présidence chargée du secteur privé, de l'infrastructure et de l'industrialisation est au cœur de la mission de la Banque consistant à développer le secteur privé, améliorer l'infrastructure et accélérer l'industrialisation. Le complexe a essentiellement pour mission de : i) renforcer l'environnement propice au développement du secteur privé [et du secteur financier] et favorisant une croissance inclusive et un développement durable ; ii) soutenir le développement d'infrastructures fiables et durables, y compris les villes et l'aménagement urbain ; et iii) renforcer l'action sur les performances industrielles et commerciales en faveur de la transformation structurelle en Afrique. Le Complexe s'appuie sur les connaissances, le cofinancement et les partenariats pour attirer le capital privé et travailler avec les gouvernements pour réaliser le programme de développement de la Banque.

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE :

Le Département de l'infrastructure et du développement urbain (PICU) apporte son appui aux pays membres régionaux (PMR) de la Banque pour déterminer les types de prêts et de dons permettant de financer les projets et programmes de transport, ainsi que les produits de savoir hors prêt servant à élaborer et à mettre en œuvre les politiques et stratégies du secteur des transports, de même que les réformes sectorielles pour veiller à ce que les meilleures pratiques soient intégrées dans la politique, la planification, la programmation, la gouvernance institutionnelle, l'entretien et les opérations. Le Département favorise l'avancement des infrastructures et des villes en Afrique par l'élaboration détaillée d'interventions appropriées que la Banque pourrait financer au niveau national, régional ou continental.

LE POSTE :

Le Spécialiste des transports en chef contribuera à la mise en œuvre de la vision du Groupe de la Banque pour les infrastructures en matière de transport et les services connexes ainsi que de ses domaines futurs d'intervention dans le secteur.

Le poste de Spécialiste des transports en chef vise les objectifs suivants :

1. Contribuer au développement des infrastructures de transport et du secteur dans son ensemble, notamment en renforçant et en maintenant la compréhension qu'a le Groupe de la Banque du rôle du secteur dans le développement national.
2. Conduire la Préparation, supervision et mise en œuvre les projets du secteur des transports ;
3. Coordonner le dialogue sectoriel-pays au sein des groupes de travail des bailleurs de fonds composé de partenaires au développement actifs dans le secteur des transports ;
4. Mobiliser des ressources, en particulier par le biais du cofinancement et d'autres opportunités, en vue d'activités ciblées dans le cadre du travail du Groupe de la Banque dans le secteur du transport ;
5. Collaborer avec les autorités nationales compétentes et les autres parties prenantes pour les conseiller sur les futurs investissements du Groupe de la Banque dans le secteur des transports ;
6. Collaborer avec d'autres spécialistes du secteur des transports de la région ainsi qu'avec les économistes du bureau régional pour contribuer aux efforts de gestion des connaissances afin de veiller à ce que les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de développement des transports et les approches institutionnelles/de gouvernance soient intégrés dans la conception des projets.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la supervision Directeur sectoriel ou le cas échéant du Chef de Division Sectoriel Régional, le titulaire du poste assumera les fonctions et responsabilités suivantes :

Jouer un rôle clé dans l'élaboration des politiques et stratégies pour le secteur des transports au sein de la Banque et dans les PMR en collaboration avec les organismes publics, les partenaires au développement et d'autres parties prenantes concernées.

1. Conseiller les Gouvernements sur les questions relatives aux réformes politiques et institutionnelles dans le secteur des transports, notamment dans les domaines de la planification et de la programmation, du développement des réseaux de transport, de la gestion/entretien des actifs et de la participation du secteur privé.
2. Participer et contribuer aux activités de programmation nationales et régionales (DSP et DSIR) et veiller à ce que les questions sectorielles clés et les solutions proposées soient correctement prises en compte dans les documents de programmation nationaux et régionaux qui en découlent.
3. Mener des travaux analytiques et sectoriels pour orienter et étayer l'intervention en aval de la Banque dans la conception de projets et de programmes dans le secteur des transports.

Conduire les activités pour l'élaboration d'une réserve et d'un programme de prêts pour les projets et programmes dans le secteur des transports :

1. Fournir des conseils techniques sur les projets du secteur des transports (routes/autoroutes, ports, aéroports, voies navigables intérieures et chemins de fer), ainsi que d'autres projets d'infrastructure ;
2. Identifier des projets adéquats pour financement au titre du programme de prêts du Groupe de la Banque dans le secteur des transports, et élaborer la note conceptuelle du projet précisant les principaux enjeux de développement, les objectifs des projets/programmes, les évaluations des risques, le budget et les échéanciers pour permettre à la direction de prendre des décisions ;
3. Conseiller les pays membres sur la préparation, l'organisation et la réalisation d'études de faisabilité et les aider à rédiger des termes de référence ; examiner les rapports d'avancement des études ; sélectionner les composantes qui constitueront le projet éventuel ; examiner et superviser le travail des consultants engagés par les emprunteurs au titre des projets/études.
4. Piloter la préparation et l'évaluation des projets/programmes de transport impliquant une planification générale des ressources et l'évaluation technique d'autres moyens de façonner les projets en vue d'une contribution optimale aux objectifs de développement ; préparer et traiter les rapports d'évaluation comprenant des évaluations détaillées des aspects techniques, de la faisabilité économique et financière, des sauvegardes environnementales et sociales, des questions fiduciaires, des dispositifs institutionnels, etc.

Conduire les supervisions de mise en œuvre des projets et programmes de transport ainsi que des programmes d'assistance technique financés par la Banque :

1. Superviser les projets ; jouer un rôle clé dans le suivi de l'avancement des projets ; assurer le suivi des activités de passation des marchés de biens, travaux et services conformément aux règles du Groupe de la Banque ; examiner les soumissions des emprunteurs, notamment les listes d'appels d'offres, les documents de soumission,

les rapports d'évaluation des offres, les recommandations d'adjudication et les documents contractuels ; étudier et analyser les données soumises par l'emprunteur ; vérifier et approuver les contrats pour le décaissement des fonds.

2. Conduire des missions de revue à mi-parcours des projets, des missions d'examen du portefeuille sectoriel et des missions d'examen du portefeuille pays et préparer les rapports correspondants.
3. Diriger les missions de préparation des rapports d'achèvement des projets ; conseiller le Groupe de la Banque sur les leçons tirées du projet et qui guideront les futures interventions dans le secteur et dans les pays concernés ;
4. Gérer les responsabilités fiduciaires, y compris la passation de marchés, et veiller au respect des directives de la Banque et des dispositions des accords de prêt ou de don.

Piloter ou participer au dialogue sectoriel et aux activités de coordination des bailleurs de fonds :

1. Conseiller les PMR sur les exigences du Groupe de la Banque en matière de financement ; agir comme contact clé pour assurer la liaison avec les responsables gouvernementaux et le porte-parole du Groupe de la Banque dans le secteur des transports ; entreprendre des négociations sur des questions sensibles et délicates de politiques et de réformes sectorielles avec les emprunteurs et d'autres parties.
2. Assurer la coordination avec les autres partenaires au développement et les PMR en vue de la cohérence de l'approche, de l'échange d'expériences, de l'amélioration continue des pratiques et de l'intégration des engagements politiques du secteur des transports dans la gestion des projets.
3. Collaborer, le cas échéant, avec d'autres partenaires au développement du secteur des transports pour la cohérence et l'harmonisation des approches, le partage des expériences, le partenariat et le cofinancement.

Contribuer à la dissémination des meilleures pratiques dans le domaine des transports en intégrant un large éventail de questions :

1. Créer et gérer une base de connaissances sur le secteur des transports en restant au fait des dernières évolutions dans le domaine et aux enjeux liés aux politiques et à la planification, au développement institutionnel, à la conception et à la construction, au financement, à l'exploitation et à l'entretien, ainsi qu'à la réglementation.
2. Apporter un appui aux responsables des organismes d'exécution, en matière de conseils et d'expertise concernant les différents enjeux et priorités du secteur des transports, les aspects techniques des projets et les règles de procédure de la Banque, notamment en ce qui concerne l'acquisition de biens et de services et les décaissements ; et,
3. Piloter les activités relatives au plaidoyer, à la diffusion et au renforcement du savoir dans le cadre des questions liées au secteur des transports.

COMPÉTENCES (qualifications, expérience et connaissances) :

1. Être titulaire d'un Master 2 d'un diplôme en Génie Civil ou en Ingénierie des Transports, Economie des Transports, ou dans des disciplines connexes.
2. Justifier d'au moins sept (7) années d'expérience dans le secteur des transports et une capacité avérée à travailler sur les aspects politiques, institutionnels et financiers des projets de transport, des infrastructures routières et de transport, de construction et d'entretien, de gestion et de passation des marchés, de planification et de programmation des travaux d'équipement et d'entretien, la connaissance de la participation du secteur privé et le lien entre développement économique et réduction de la pauvreté.
3. Expérience avérée et solide acquise dans les institutions de financement du développement dans l'identification, la préparation, l'évaluation et la supervision de projets de transport et de logistique du secteur public ou des organisations similaires ;
4. Connaissance et expérience approfondies dans la conception des politiques sectorielles y compris, l'élaboration, l'exécution, et le suivi et évaluation ;
5. Aptitude à identifier et évaluer les questions de politiques critiques et à dialoguer activement avec les gouvernements et / ou d'autres parties prenantes pour développer des solutions ;
6. Forte capacité à diriger des activités d'analyse et de conseil, y compris des études économiques et sectorielles, l'assistance technique et une formation et la diffusion des meilleures pratiques avec les pays clients ;
7. Capacité à diriger une équipe de spécialistes et à faire avancer des projets, souvent en collaboration avec d'autres partenaires ;
8. Compétences efficaces en matière de consultation et de conseil ;
9. Être capable de communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en français ou en anglais, avec une bonne connaissance pratique de l'autre langue.
10. Maîtriser l'utilisation des logiciels courants utilisés à la Banque (Word, Excel, Access, PowerPoint) ; avoir une connaissance de SAP.

CE POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI INTERNATIONAL Y AFFÉRENTES.

Full vacancy title: Chargé(e) de programme pays principal(e)

Location: Ethiopie, Kenya, Zimbabwe, Liberia and Maurice

Position Grade: PL4

Position Number: 50105398, 50105399, 50105400, 50105401, 50079249

Posting Date: 20-déc-2021

Closing Date: 19-jan-2022

LA BANQUE :

Créée en 1964, la Banque africaine de développement est la première institution panafricaine de développement. Elle a pour mission de promouvoir la croissance économique et le progrès social dans l'ensemble du continent. La Banque compte 81 pays membres, dont 54 pays africains (les pays membres régionaux). Le programme de développement de la Banque vise à fournir l'appui financier et technique aux projets porteurs de transformation qui permettront de réduire sensiblement la pauvreté grâce à une croissance économique inclusive et durable. Pour mieux se concentrer sur les objectifs de la Stratégie décennale (2013-2022) et réaliser un plus grand impact sur le développement, cinq grands domaines (les High 5) dans lesquels les interventions devront s'intensifier pour accélérer l'obtention de résultats en Afrique ont été définis, à savoir : l'énergie, l'agro-industrie, l'industrialisation, l'intégration et l'amélioration de la qualité de vie des populations africaines. La Banque entend constituer une équipe de direction qui pilotera la mise en œuvre efficace de cette vision.

LE COMPLEXE :

La Vice-présidence chargée du développement régional, de l'intégration et de la prestation de services est responsable de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficacité des programmes opérationnels et des activités du Groupe de la Banque. Elle veille à ce que la Banque mène efficacement ses activités dans l'ensemble de ses pays membres régionaux et supervise l'exécution complète de tous les aspects des directions régionales de la Banque. Le complexe compte en son sein cinq (5) plateformes de développement régional,

d'intégration et de prestation de services, soit une dans chaque région d'Afrique, à savoir : l'Afrique australe, l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale. Chacune de ces plateformes régionales est placée sous la responsabilité d'un directeur général.

LE DÉPARTEMENT QUI RECRUTE :

Les différents bureaux pays relèvent de l'une des cinq (5) plateformes de développement régional, d'intégration et de prestation de services. La plateforme supervise un ensemble composé de bureaux pays et de bureaux de liaison, ainsi que de pays où la Banque ne dispose pas de bureaux. Le directeur général est responsable des activités de la région dans laquelle il/elle est affecté(e). Chaque plateforme accueille les opérations pertinentes, les fonctions de mise en œuvre de projets et de développement des activités et des capacités administratives dans un service partagé pour un déploiement rapide dans les différents pays, afin de contribuer à l'efficacité de la Banque sur le terrain.

Les bureaux pays de la Banque africaine de développement ont été créés pour renforcer le dialogue stratégique entre la Banque, les gouvernements et les autres parties prenantes, améliorer la performance du portefeuille de projets et assurer la coordination de l'aide avec d'autres partenaires au développement.

LE POSTE :

Le/la chargé(e) de programme pays principal(e) (**CPO**) travaille en étroite collaboration avec le directeur général, le directeur général adjoint et le chef de bureau pays, pour soutenir la mise en œuvre et le suivi du programme dans les pays et les responsabilités qui lui sont assignés. Le/la CPO assure la facilitation de la revue, de l'examen et de l'évaluation des objectifs, de la structure, des procédures, des politiques et des systèmes de gestion de l'organisation. Cet objectif sera atteint grâce à l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacités des programmes de l'organisation, à l'application de techniques telles que la gestion, l'analyse, les études des méthodes et des procédures. Le travail consiste également à entreprendre la planification et l'analyse des propositions de programmes et de budgets pour garantir la conformité au programme de travail, à l'orientation stratégique et aux objectifs budgétaires de l'organisation. Le/la titulaire du poste produit des rapports périodiques à l'intention de la direction, qui résument les constatations et les recommandations de changement résultant de ces analyses.

Le rôle principal du/de la CPO consiste à s'assurer que le portefeuille du pays qui lui est affecté est sain et performant. Le/la titulaire du poste fait office d'expert professionnel chargé d'apporter un appui au directeur général, au directeur général adjoint et au chef de bureau pays auxquels incombent de multiples activités entrant dans le champ des programmes de travail et des projets. La fonction exige le suivi continu avec les coordinateurs d'activités concernés et la préparation de plans d'amélioration des portefeuilles pays et régionaux.

En tant que CPO, le/la titulaire du poste donne des avis et des orientations sur la planification stratégique à travers l'analyse des stratégies et des cadres de résultats dans le pays qui lui est affecté. Il/elle soutient la conception et l'élaboration de programmes/projets de travail et d'activités et y contribue, en s'appuyant sur la stratégie et le cadre de résultats

approuvés pour le complexe, et partage son expertise en matière de budgétisation des ressources.

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la supervision du directeur général ou du directeur général adjoint, et/ou du chef de bureau pays, le/la CPO exécute les tâches et assume les responsabilités suivantes :

1. *Préparation de rapports* – préparer tous les trois mois une synthèse du Rapport trimestriel sur le portefeuille à l'intention du directeur général/du directeur général adjoint/du chef de bureau pays.
2. Préparer chaque mois une synthèse de la mise en œuvre du programme de travail du bureau pays et mettre en exergue les goulets d'étranglement et les solutions proposées.
3. Assurer le suivi de la mise en œuvre des recommandations des rapports de synthèse mensuels sur le portefeuille et autres rapports tels que les projets signalés et les projets à annuler, les soldes en suspens des comptes spéciaux, etc.
4. *Gestion du budget* – en tant que coordinateur/coordinatrice du budget ou point focal du bureau pays, coordonner la préparation du programme de travail du bureau pays et du budget connexe, conjointement avec les économistes pays, les chargés de programmes régionaux et les coordinateurs d'activités de projets.
5. *Coordination* – coordonner les rapports soumis par le bureau pays en respectant le calendrier glissant du Conseil (BRAG), en coordination avec les experts sectoriels, les économistes et le personnel de l'écosystème.
6. Coordonner la gestion globale du portefeuille et la programmation des opérations.
7. *Suivi* – assurer le suivi et gérer le portefeuille ainsi que les activités opérationnelles.
8. Assurer le suivi des recommandations du département de l'évaluation indépendante et les recommandations d'audit de projets ainsi que les prescriptions du Conseil.
9. *Gestion des projets et du programme de travail* – collaborer avec les experts sectoriels chargés de projets spécifiques pour s'assurer que les problèmes non encore réglés auxquels se heurtent les projets sont résolus et faire office de secrétaire de l'équipe pays.
10. *Gestion des relations* – faire office de gestionnaire des relations institutionnelles de la Banque au niveau du bureau pays qui lui est assigné.
11. Servir de point focal pour ce qui est des problèmes opérationnels entre le bureau pays, les parties prenantes externes et les emprunteurs.
12. *Gestion de la conformité* – veiller à ce que les rapports d'activités et d'audit soient conformes aux exigences de la Banque et soient soumis dans les délais.
13. Veiller à la mise en œuvre des recommandations de supervision, de revue du portefeuille et de missions d'audit.
14. Assurer une supervision efficace des équipes de projets en ce qui concerne la qualité et le respect des processus et procédures opérationnels de la Banque (notamment les orienter vers le personnel en charge compétent dans les domaines fiduciaire, juridique et de sauvegarde, ainsi que dans d'autres domaines spécialisés).

15. Coordonner et soutenir le travail des experts sectoriels dans le cadre de la mise en œuvre des processus d'examen des performances du portefeuille pays auprès du gouvernement et d'autres partenaires au développement.
16. Effectuer le contrôle-qualité des documents clés, participer au dialogue avec les pouvoirs publics, les communautés économiques régionales ou nationales, selon le besoin, et assurer le suivi des mesures convenues.
17. Apporter un appui au directeur/directeur général adjoint/chef de bureau pays pour garantir la conformité des actions des membres de l'équipe des bureaux pays à l'éthique, aux règlements, aux politiques et aux orientations de la Banque.
18. Contribuer à la préparation des dossiers d'information sur les pays en rapport avec le portefeuille aux fins des Assemblées annuelles et autres dossiers d'information destinés à la Direction.
19. Apporter un appui au directeur général/directeur général adjoint en matière d'administration de bureau.
20. Coordonner, répondre et préparer des lettres à l'intention du directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays.
21. Entreprendre toute activité/tâche qui pourrait lui être assignée par le directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays.

Coordination des activités hors prêts

1. Donner des avis au directeur/directeur général adjoint/chef de bureau pays sur les options stratégiques, le cas échéant, pour améliorer les revenus et/ou les rapports coût-efficacité. Travailler en étroite collaboration avec le directeur/directeur général adjoint/chef de bureau pays et contribuer au processus annuel de planification et de budgétisation des activités, en tenant compte des besoins du pays dont il/elle a la charge, et en donnant des avis pour garantir une bonne élaboration et l'alignement des programmes de travail sur les priorités de la Banque qui comprennent notamment la génération de revenus et les priorités opérationnelles.
2. Apporter un appui pour l'administration des activités d'analyse et de conseil et des opérations de prêt à divers stades de préparation ainsi que des éléments d'information sur les documents y afférents. Cette fonction met l'accent sur la revue et l'évaluation des notes conceptuelles, les avant-projets de rapports d'évaluation et autres documents des opérations ainsi que les produits finaux.

Gestion des parties prenantes

1. Sous l'orientation du directeur/directeur général adjoint/chef de bureau pays, établir et gérer de façon stratégique de solides relations de travail avec le gouvernement du pays qui lui a été assigné, les organismes de développement international, les clients et les parties prenantes clés.

2. Apporter un appui au directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays pour gérer les communications et faire en sorte que les parties prenantes soient informées des activités des projets, de leur état d'avancement ainsi que des exceptions, et soient en mesure d'accepter les produits transférés.
3. Apporter un soutien actif au directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays pour gérer les relations avec le gouvernement et les autres partenaires au développement (PD).
4. Donner des avis sur les initiatives et les stratégies et les piloter pour promouvoir des relations efficaces et solides avec le gouvernement, le secteur privé et les partenaires au développement.
5. Mener le processus d'évaluation des performances du portefeuille pays avec les gouvernements et les autres partenaires au développement ; cette tâche intègre la responsabilité du contrôle-qualité des documents clés, la participation au dialogue avec les gouvernements et le suivi des mesures convenues.
6. Donner des avis aux clients sur les problèmes pouvant avoir un impact sur l'obtention des effets des projets (y compris les questions de durabilité et les exigences post-projets, telles que la maintenance).

Gestion des connaissances

1. Interagir activement avec les coordinateurs d'activités/unités pertinentes de la Banque et les cellules d'exécution de projets (CEP)/organismes gouvernementaux pour partager les études de cas, les leçons apprises et les meilleures pratiques en matière de gestion de portefeuilles.
2. Faire des commentaires et des suggestions au directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays sur les politiques, stratégies et procédures opérationnelles de la Banque, dans le but d'œuvrer à l'amélioration continue de la mise en œuvre des politiques de la Banque.
3. Intégrer les enseignements tirés dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets.

Visibilité de la BAD

1. Soutenir les efforts du directeur général/directeur général adjoint/chef de bureau pays visant à améliorer la visibilité de la Banque dans la région.
2. Représenter et assurer la visibilité, le cas échéant, y compris par l'organisation/la participation à des événements importants, tels que les visites de responsables de haut niveau, les entretiens, les séminaires, les événements et conférences professionnels.

Gestion de la qualité

1. Mettre l'accent sur la garantie de la haute qualité et de la performance du portefeuille pays ;
 2. Veiller à ce que tous les rapports et les communications se fassent en temps opportun et soient de haute qualité ;
 3. Travailler conjointement avec les équipes pays et les supérieurs hiérarchiques concernés pour atteindre les cibles d'indicateurs de performances clés (IPC) assignées ; et
 4. Jouer un rôle clé et donner des avis dans le pays qui lui a été assigné sur les évolutions économiques, politiques, sociales et autres évolutions pertinentes pour les opérations de la Banque dans le pays.
 5. *Défense de la mission et du but du complexe/de la région* – apporter un appui opérationnel direct et indirect qui contribue au produit et au mandat du complexe pour la région ou le pays.
-

COMPÉTENCES (qualifications, expérience, connaissances):

1. Être titulaire d'au moins un Master 2 en Economie, Sciences Sociales, Ingénierie, Agriculture/Foresterie, Administration des Affaires, Administration Publique et connaissance des problèmes de développement ;
2. Avoir au moins six (6) années d'expérience professionnelle pertinente en matière de formulation et de mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, acquise soit au sein de la Banque, soit auprès d'une institution de développement similaire ou dans la fonction publique ;
3. Jouir d'une expérience de travail en équipe dans un environnement multiculturel, multidisciplinaire, international et professionnel ;
4. Se prévaloir d'une expérience pertinente et obligatoire acquise sur le continent africain ;
5. Avoir une expérience acquise au sein d'institutions multilatérales de financement du développement ;
6. Jouir d'une expérience avérée en matière de préparation et/ou de revue des opérations dans une institution financière multilatérale.
7. **Compétences comportementales:**
 - *Innovation et créativité*
 - *Souci du client*
 - *Excellentes compétences interpersonnelles*

- *Excellentes compétences en communication*
- *Expertise professionnelle*
- *Compétences en gestion des relations*
- *Capacité à influencer*
- *Détermination*
- *Capacité de prendre des initiatives/ d'identifier les opportunités/ de mettre en œuvre une stratégie*
- *Très organisé et structuré.*

8. Compétences techniques

Sens des affaires

- Compréhension exhaustive des structures des projets, y compris la planification des projets, la stratégie de gestion des risques, la stratégie de gestion des problèmes, la stratégie de gestion de la communication, avec une connaissance et une compréhension approfondies des éléments essentiels à la prestation efficace des services et à la mesure des impacts du développement par le biais des projets et programmes en Afrique.
- Aptitude à identifier et à créer des liens significatifs entre les différents secteurs.
- Compétences en efficacité opérationnelle pour exploiter l'ensemble des systèmes, des procédures et la culture au sein de l'organisation pour atteindre les résultats requis.

Mise en œuvre des stratégies

- Compétences en matière de réflexion stratégique hautement poussées alliées à une aptitude à traduire les concepts et orientations stratégiques en mise en œuvre de projets et programmes réalisables et durables.

Négociation

- Compétences en négociation hautement développées et avérées pour produire des effets positifs auprès des interlocuteurs de haut niveau, tant internes qu'externes, et pour comprendre quand et comment faire preuve de tact, influencer, maintenir une approche ferme, établir ou rompre des contacts, des relations d'influence officielles et se conduire de manière professionnelle.

Exécution de tâches pour l'obtention de résultats

- Haut niveau d'expertise en matière de gestion de la performance du portefeuille.
- Conduite d'interventions efficaces, opportunes et bien élaborées en vue d'obtenir des résultats.
- Aptitude à travailler sous pression dans une organisation multiculturelle et décentralisée.
- Souci du client et des résultats, avec de solides compétences en matière d'analyse et de communication (tant à l'oral qu'à l'écrit), réactivité, sens de la précision et attention aux détails.

- Aptitude à créer des équipes performantes, établir des relations et des partenariats avec un large éventail de clients, aussi bien internes qu'externes, pour la réalisation effective de résultats qui satisfont aux besoins et intérêts à long terme des clients au sein et à l'extérieur de l'institution.

9. Compétences en matière de gestion/leadership :

- Aptitude à assurer le leadership en matière de réflexion holistique en ce qui concerne l'exécution des programmes et les problèmes connexes.
- Compétences en mentorat/encadrement.
- Compétences en gestion du personnel.

10. Aptitudes

- Aptitude à communiquer efficacement (à l'écrit et à l'oral) en anglais ou en français, de préférence avec une connaissance pratique de l'autre langue.
- Aptitude à utiliser les applications standard MS Office (Word, Excel, Access et PowerPoint).

LE PRÉSENT POSTE BÉNÉFICIE DU STATUT INTERNATIONAL ET OUVRE DROIT AUX CONDITIONS D'EMPLOI Y AFFÉRENTES.